

Baromètre

prism^lemploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

www.prismemploi.eu

 @Prismemploi

27 mars 2018

Commentaire général pour le mois de février 2018



En février 2018, la progression de l'intérim demeure solide avec une hausse de +7,3 %. Sur un an, ce sont ainsi plus de 45 000 emplois supplémentaires qui sont créés dans le travail temporaire, dont 10 000 en CDI intérimaires.

Les secteurs de l'industrie et des services atteignent respectivement +7,5 % et +4,8 %. Avec +6,5 % dans le BTP, la hausse se maintient dans ce secteur au-dessus de la tendance observée en 2017 (+5,4 %). Le développement de l'intérim dans les transports (+16,5%) ralentit par rapport au mois dernier tout en restant très au-dessus de la tendance moyenne. Enfin, le commerce connaît une légère diminution avec -0,6 %, l'activité sectorielle ayant probablement pâti des conditions climatiques.

Toutes les catégories professionnelles bénéficient de cette progression. Toutefois, les ouvriers qualifiés (+7,3 %) et les ouvriers non qualifiés (+10,3 %) ont, en février, progressé plus significativement que les employés (+5,3 %) et les cadres et professions intermédiaires (+0,4 %).

La région Bourgogne Franche-Comté avec +16,7 % se détache nettement de la moyenne. A l'inverse, la région Ile-de-France avec +0,3 %, enregistre ce mois-ci une quasi-stagnation de ses effectifs.

Quelques points de repère sur l'intérim :

- **L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage**, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les inflexions observées interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- **L'intérim représente 3% de l'emploi salarié** et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- **Un niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6% et 0,8%** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de **1,5%**.

>>> Au 27 mars 2018, 30 000 CDI intérimaires ont été signés <<<

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de février 2018 par rapport à février 2017

CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+7,3 %) au niveau national.

Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

La majorité des secteurs en croissance

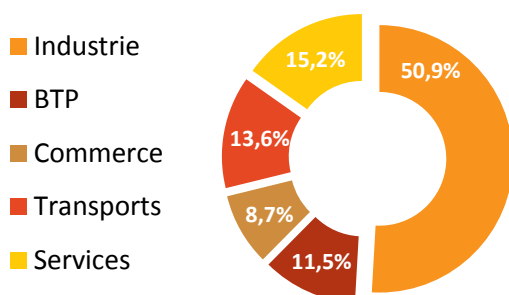
L'emploi intérimaire progresse dans les transports (+16,5 %), l'industrie (+7,5 %), le BTP (+6,5 %) et les services (+4,8 %). En revanche, les effectifs baissent dans le commerce (-0,6 %).

Evolution des effectifs intérimaires par qualification

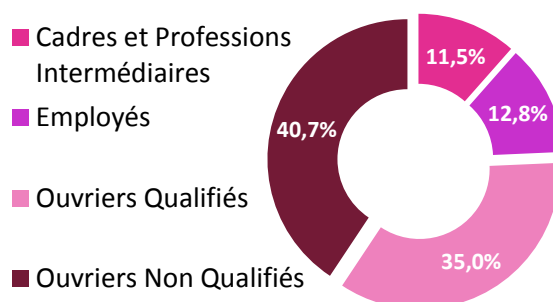
Toutes les qualifications en hausse

L'emploi intérimaire se développe chez les ouvriers non qualifiés (+10,3 %), les ouvriers qualifiés (+7,3 %), les employés (+5,3 %) et les cadres et professions intermédiaires (+0,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



Répartition des effectifs intérimaires par qualification



La France des régions Février 2018 par rapport à février 2017

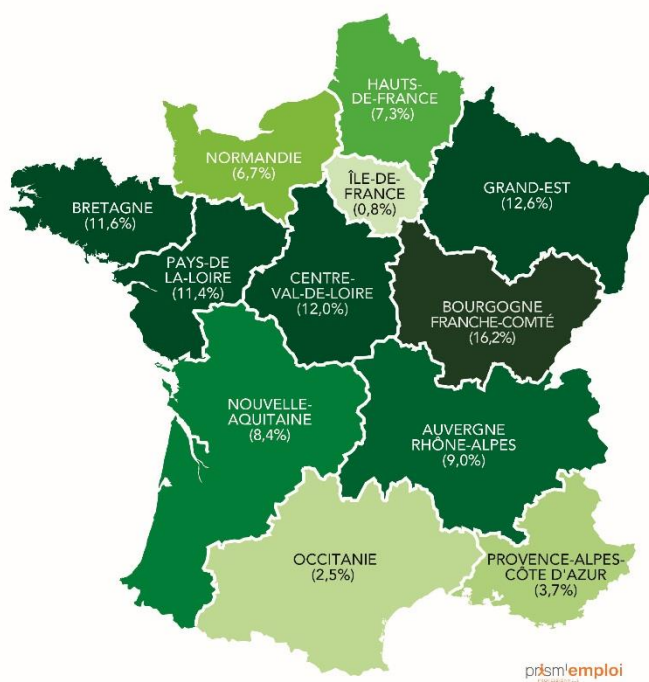
Toutes les régions en hausse

Les effectifs intérimaires augmentent le plus fortement en Bourgogne-Franche-Comté (+16,7 %) et dans les Pays de la Loire (+13,6 %). La croissance la plus modeste est en Île-de-France (+0,3 %).



Cumul annuel : janvier-février 2018 (%)

Au cours des deux premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de 7,9 % par rapport à la même période de 2017.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente)** selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire**. Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Marine Dahais
Tél : 01 40 41 54 36
mdahais@golin.com

Amina Ennaciri
Tél : 01 40 41 56 09
aennaciri@golin.com

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 8 150 agences d'emploi et 26 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.